

projet d'aménagement
Place du Grand Marché - Ville de Tours

édition 22/12/2021

LA PLACE DU GRAND-MARCHÉ

L'une des plus anciennes places publiques de Tours, la place du Grand-Marché a gardé sa configuration originelle quadrangulaire. Située au cœur du secteur commercial de la ville, elle a joué et continue d'avoir un rôle important dans les activités économiques de la ville.

Un espace public

Parmi les plus grandes places de la ville, celle du Grand-Marché a aussi un usage public. Une joute y est donnée en 1470. En 1496, on y joue du théâtre à l'occasion du voyage à Tours du roi Charles VIII. Le pilori s'y trouve pour l'exposition des brigands et des voleurs. Elle sert aussi de lieu d'exécution capitale : en 1479 le faux-monnayeur Étienne le Nicaire, en 1590 le jacobin Edmond Bourgoing pour avoir tenté d'assassiner le roi Henri III, en 1621 cinq protestants pour émeute, en 1730 le notaire François Plessis pour faux en écriture, en 1773 plusieurs brigands y sont roués ...

Une fontaine publique

En 1518, la place du Grand-Marché est dotée d'une fontaine publique monumentale. Celle-ci se rattache au premier réseau d'adduction d'eau mis en place à partir des sources du Limançon, situées sur le coteau de Saint-Avertin.

Débutée en 1507, cette importante opération comprend la construction de six fontaines, dont celle de la place du Grand-Marché est la dernière. Elle est inaugurée le 19 août 1518. C'est aussi la plus grande. Elle possède une pyramide haute de 8 m et un bassin octogonal de 6 m de diamètre. Mais ces grandes dimensions constituent aussi sa fragilité. En 1817, elle est en mauvais état et ne produit presque plus d'eau. Il est décidé de la démolir et de la substituer par la fontaine de Beaune-Semblançay, alors démontée.

En effet cette dernière a été érigée en 1511 sur l'initiative de l'influent Jacques de Beaune. Mais en raison du percement de la rue Nationale, elle doit être déplacée. Elle est réinstallée place du Grand-Marché en 1820 et constitue dès lors l'un des points d'attractivité de cet endroit. Finalement, afin de renforcer la valeur architecturale de l'ancien hôtel de Beaune-Semblançay, la municipalité la fait transférer en 1957, au cœur de l'îlot VI du secteur de la reconstruction, près de la rue Jules Favre.

Un marché et une foire

Le marché qui se tient sur la place du Grand Marche est très ancien. Il est destiné à la vente des volailles, du beurre, du fromage, des œufs, et du poisson. Bien qu'il se tienne sans portique et sans abri, ce marché connaît une grande affluence. Il est plein en permanence et regorge dans les rues adjacentes. L'opulence des produits qu'on y trouve en fait le plus grand marché de la ville et même de la Touraine. Mais en raison de son débordement sur les rues voisines, la municipalité promulgue en 1838 un règlement fixant la police des marchés de la ville. Dorénavant, six marchés différents offriront à la vente les objets et denrées de consommation. Ils se tiendront le mercredi et le samedi. Il est spécifié que les marchands devront tenir la fontaine de la place accessible.

Par ailleurs le 26 juillet, de chaque année, jour de la Sainte Anne, la place du Grand-Marché accueille la traditionnelle foire à l'ail et au basilic. Très ancienne, cette foire paraît remonter au Moyen-Âge bien qu'aucun document officiel n'en fixe l'origine.

données historiques

Source Jean-Luc Porhel,
Conservateur en chef des
Archives municipales de
Tours

Un alignement partiel

Il existait au Nord de la place une boucherie connue sous les noms de Grande Boucherie et Boucherie du marché. Elle se situait entre la place et la rue du Grand-Marché. D'origine très ancienne, la Grande Boucherie dépendait du Chapitre de Saint Martin. Propriétaires des places ou étaux, les bouchers versaient une redevance aux moines. En raison de son exigüité et de sa mal propreté, la municipalité conçoit en 1811 le projet de son transfert. Un nouveau bâtiment est alors construit pour cet usage, près de la Loire en 1819. Malgré un procès relatif à la propriété du sol, la municipalité décide en 1843 d'aliéner l'ancienne boucherie. De nouveaux immeubles se sont construits à son emplacement à partir de 1845, donnant à la place une physionomie rectangulaire du côté de la rue de la Rôtisserie.

Un alignement d'immeubles anciens

De part son ancienneté, la place du Grand-Marché présente sur l'ensemble de son pourtour un alignement exceptionnel de maison anciennes remontant aux XVe et XVIe siècles. Les numéros 1, 2, 3, 41 et 57 font l'objet d'une protection au titre des monuments historiques. Mais bien d'autres immeubles offrent des structures anciennes à pan de bois datant des XVe et XVIe siècles. Leur façade a été rhabillée au XIXe siècle

Une œuvre artistique

Intitulée « le Monstre », cette œuvre d'art public a pour origine le souhait des commerçants et riverains de voir une création artistique occuper le centre de la place, à l'emplacement de l'ancienne fontaine. Ils font appel à la Fondation de France pour accompagner leur initiative dont le choix se porte sur l'artiste tourangeau Xavier Veilhan. En 2004, celui-ci réalise une statue en polyester de 4 m de haut représentant « un monstre ». L'auteur a imaginé une figure générique et héraldique, à la fois attachante et mystérieuse, protectrice et menaçante.

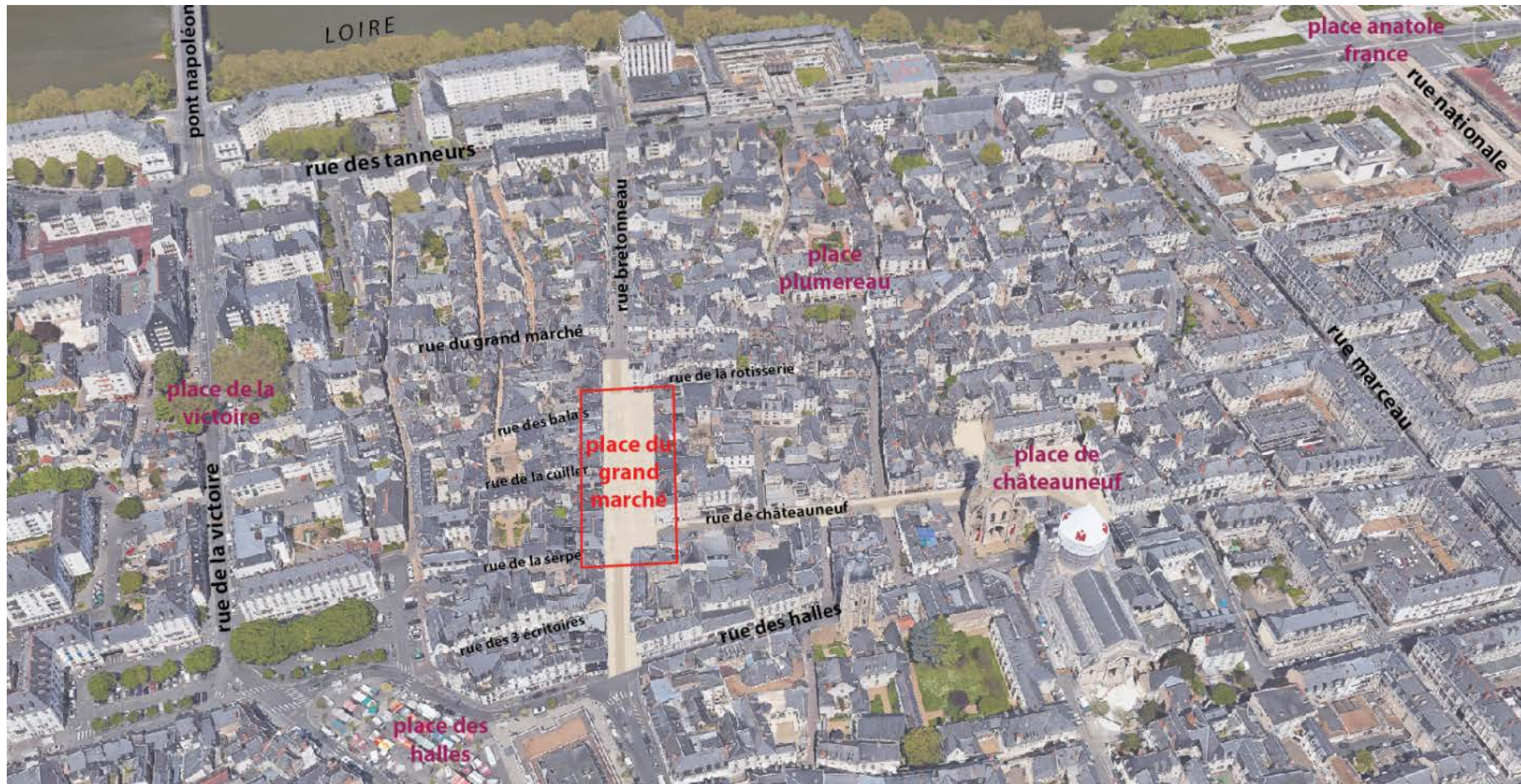


cartes postales anciennes

Source Delcampe

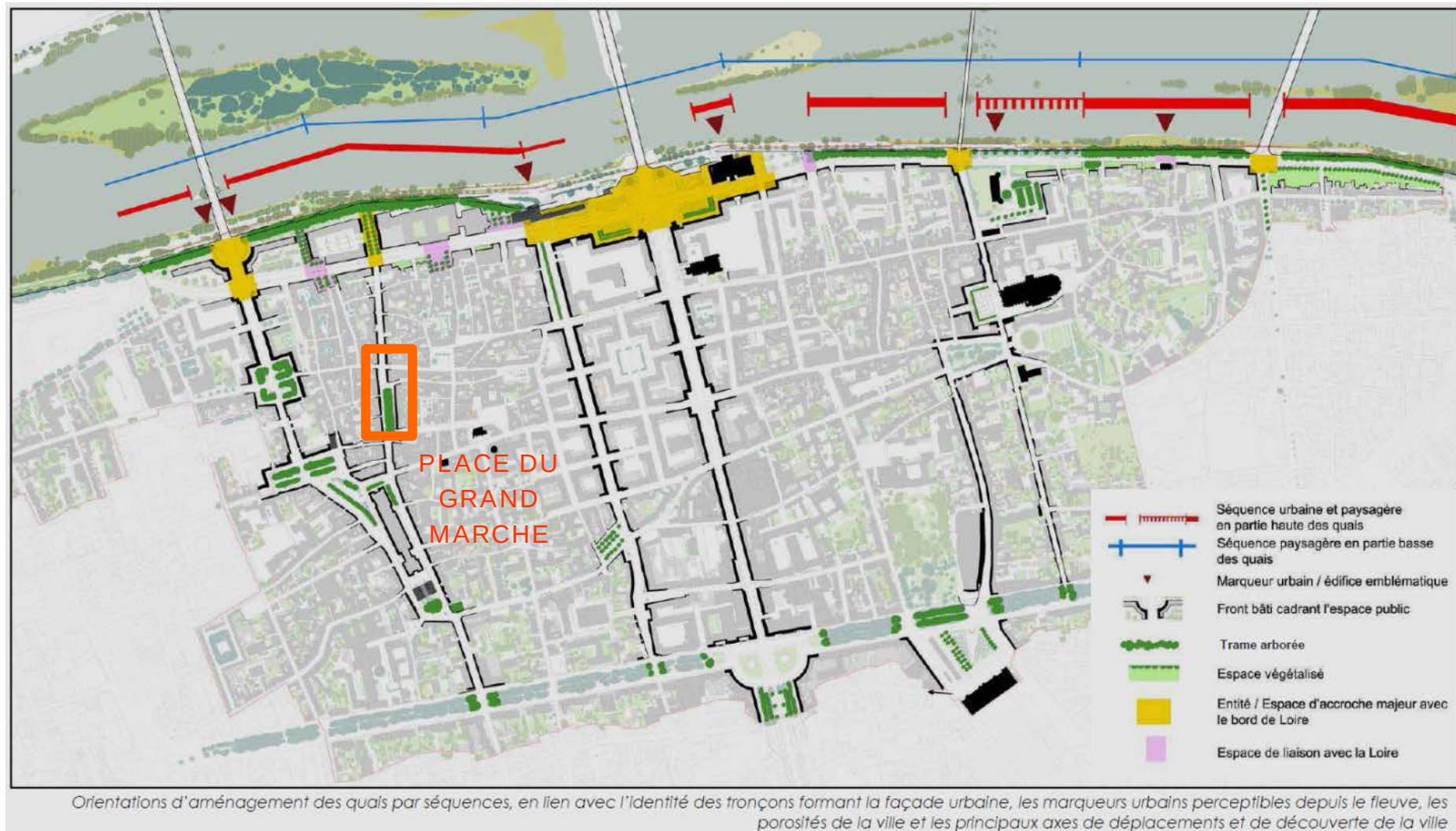
Les prises de vues sont quasiment toujours orientées vers le nord, en direction des quais de Loire. Le thème du marché est fréquent. La fontaine de Beaune, présente sur la place du Grand-Marché de 1820 à 1957, est également très représentée.

situation / vue à vol d'oiseau



La place du Grand Marché fait partie des respirations spatiales du Vieux Tours. Elle se caractérise par sa forme étroite, étirée nord/sud, orientée vers la Loire. Le tissu urbain qui l'entoure est un parcellaire resserré en lanières est/ouest, maillé surtout à l'ouest de ruelles étroites.

situation / extrait PSMV



approche sensible



La perspective vers la Loire contraste avec l'ombrage du double alignement de sophoras existants. Le regard est également attiré latéralement, par une qualité d'enveloppe bâtie, aux façades ténues et diversifiées, qui restent à échelle humaine, à R+2+combles.

POINTS FORTS

Son emplacement (++)

"Aux portes" du vieux Tours, Au centre de 3 places importantes, Lieu de passage et lieu de destination

Le Monstre

Une identité réelle et reconnue, Un lieu « instagrammable », Un point de rendez vous

Sa forme (++)

A taille humaine, Petit cocon allongé, Conviviale

Mixité de population

Tous âges, Toutes CSP, Habitants, étudiants, touristes

Ses commerces (++)

Restauration, Pharmacie, Coiffeur, Librairie, Boulangerie, Autres commerces

Ses arbres

Illet de fraîcheur

Son patrimoine

Vieux bâtis à mettre en valeur

Son accessibilité

En voiture, Pour les piétons, Pour les PMR

+ une forte attente suite aux travaux de Chateauneuf

diagnostic/ co-construction

Le programme de l'aménagement s'est appuyé sur des ateliers de co-construction avec les commerçants, riverains, techniciens et élus.

POINTS FAIBLES

Vétusté

Trottoirs, revêtement, entretien du Monstre, esthétique terre plein central, pas harmonieux avec les autres places, pas de lien avec le quartier

Désorganisée

Les terrasses (trop !), Trop d'usages en même temps, Confusion entre les espaces, Morcelée, séquencée (Nord / Sud et Est / Ouest)

Circulation / Accessibilité (Voitures)

Vitesse des voitures, trop de voitures, gestion des livraisons (la place est un relais pour les autres places), nuisances sonores trop peu de stationnements, d'ailleurs « squattées » par les commerçants

Cohabitation des flux

Cohabitation piétons, vélos, voitures, trottinettes, On slalome entre les terrasses, Différents niveaux : Difficultés PMR, personnes âgées, poussettes

Equipements

Pas assez éclairée la nuit, pas de bancs pour se poser.

Végétations

Pas de végétations basses, Les arbres empêchent de voir les bâtiments, Les arbres créent parfois des sols glissants, Problèmes racinaires, **Pas d'eau**

Commerces

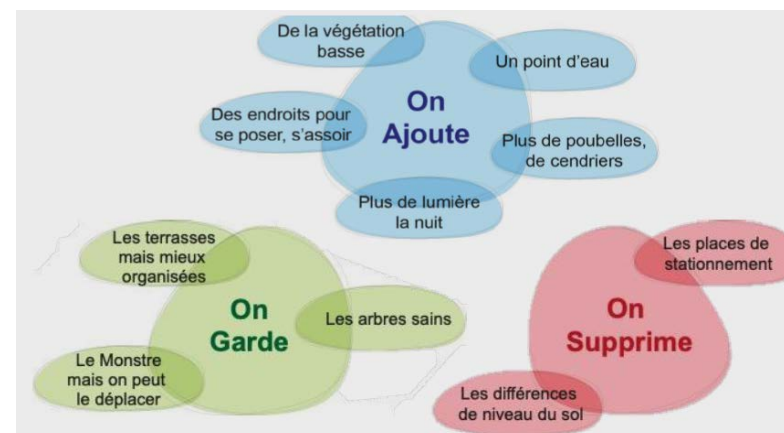
Pas assez de mixité dans l'offre, Trop de fast food, Baisse du panier moyen, baisse de la qualité des commerces, Pas assez d'artisans locaux, pas de commerce de destination, Trop de présence « Uber Eat »

Propreté

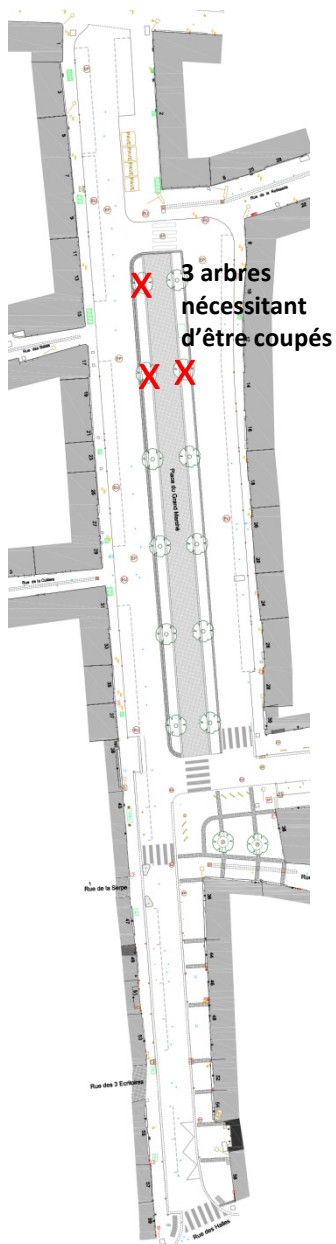
Organisation poubelles des restaurants et des commerces, Pas assez de poubelles et de cendriers

LES POINTS D'ATTRACTION / POINTS CHAUDS

synthèse
co-construction



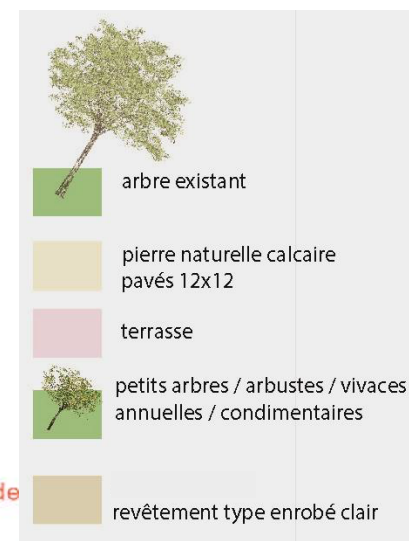
état actuel



projet



plans état actuel / projet



0 5 10m



PLACE
DU GRAND MARCHÉ

**ETAT
ACTUEL**

coupe de principe

OUEST

EST

trottoir

station.t

chaussée

mail

contre-allée

trottoir

terrasse

terrasse

terrasse

2.00

2.00

3.10

0.55

1.45

3.90

1.50

0.25

4.70

2.00



ambiance végétale



insertion /maquette

< sud

nord >



En substitution des 3 sophoras coupés au nord de la place du Grand Marché, détail de la nouvelle strate de mimosas et des massifs d'arbustes et de vivaces

fonctions urbaines

La **vocation piétonne** de la place du Grand Marché est affirmée. La rue Bretonneau est fermée à la circulation générale, au profit des modes actifs. Un contrôle d'accès par borne amovible, situé au nord de l'intersection avec la rue des Halles, régule les livraisons et les accès véhicules des riverains.

L'axe Bretonneau assure également une **fonction cyclable structurante**, comme tronçon nord/sud de l'hyper-centre, qui relie le Bd Béranger ouest à la rue des Tanneurs. La visibilité de l'usage vélos est associé à un traitement de sol en enrobé clair, de type rue de Châteauneuf. Il s'efface au niveau de la **place du Grand Marché, gérée en modes partagés piétons/vélos**, et dont l'intensité urbaine et la dimension historique justifient une unité de traitement de façade à façade.

Le projet conforte la **nature en ville**, en mettant à la même échelle de valeurs les patrimoines arboré et bâti. Le double alignement régulier des 12 sophoras existants, a fait l'objet d'une étude phytosanitaire, qui conduit à couper 3 sujets au nord. C'est une opportunité pour **repenser la globalité de la place**, dans sa composition minérale et végétale.

La place du Grand Marché est également reconsidérée, du point de vue de sa **qualité d'usages**, en veillant à préserver une **véritable pratique d'espace public**, notamment sans obligation de consommer sur place. La mixité des commerces et services est ainsi un enjeu : pas de « Plumereau bis ».

La place participe également à l'**identité culturelle** de la Ville par la présence du « **Monstre** » de Xavier Veillant. Il est maintenu à son emplacement actuel, au cœur de l'espace public.

La volonté de préserver la **tradition de la Foire à l'ail et au basilic** sur place a tout son sens historique. Déjà déployée sur la rue de Châteauneuf, elle intégrerait d'autres rues pour retrouver la totalité de sa surface d'étals.

conception / projet

usages

Le projet s'attache aux **attentes des usagers**, notamment exprimées en phase de co-construction :

- . Aspiration de patrimoine, de nature ;
- . Flânerie, rencontre, pause, espace de respiration au sens propre comme au sens urbain du terme, fraîcheur, ombrage ;
- . Intensité urbaine, temporalités différentes dans la journée et en soirée, vie de quartier, proximité, sociabilité, hospitalité, convivialité ;
- . Improvisation, surprise, initiative, appropriation ;
- . Sentiment de sécurité/d'insécurité.

Pour répondre à ces aspirations, la conception met en avant la **reconquête de l'espace public**. En relocalisant les terrasses en pied de façade, la place peut dès lors développer une **ambiance jardinée**, qui concilie « dessin urbain » et valeurs d'usages. Ainsi, la place déjà structurée par son double-alignement, accueille en sous-étage une **strate paysagère à échelle humaine, propice à la flânerie et à la pause**. Cela se traduit par l'introduction de massifs en long, sous les arbres existants, et par un complément au nord d'une trame de 6 petits arbres, l'ensemble ponctué de bancs.

La préconisation d'un nivellement en **plateau de façade à façade**, qui supprime toute vue de bordure de voirie, recherche la **souplesse optimale des pratiques**, en évolutivité et en adaptabilité.

Le **confort et la sécurité pour les usagers les plus fragiles** (malvoyants, usagers en fauteuil roulant) ont fait l'objet de séances d'échanges sur site avec la présence d'associations concernées. Le projet intègre également l'avis d'usagers vélos, pour la compatibilité du réseau avec les contraintes de l'espace public.

esthétique

Faisant partie de la **typologie des places historiques du Vieux Tours**, la place du Grand Marché reprend certains principes de traitement :

- . une **respiration urbaine jardinée** dans un contexte de tissu ancien resserré ;
- . une préservation des **vues**, en l'occurrence vers la lumière du coteau de Loire, vers les façades, vers les éléments de nature ;
- . un traitement de l'espace en **plateau** ;
- . une **unité de revêtement de sol**, qui se déploiera à terme dans les ficelles urbaines adjacentes ;
- . une **sobriété** du sol, selon des modules pavés, calcaire en l'occurrence, confortables et non glissants ;

La conception s'attache également à mettre en valeur la **spécificité de la place du Grand Marché** selon :

- . une composition en **petit mail jardiné**, superposant alignement arboré et **quinconce de massifs**, faisant écho au parcellaire étroit médiéval et renvoyant le regard vers le patrimoine architectural, alternativement à l'est puis à l'ouest.
- . une présence et un **ombrage de sophoras existants** très appréciés et complétés au nord par les **nouveaux sujets lumineux des mimosas**.
- . des **pieds d'arbres débitumés**, accueillant une diversité végétale herbacée et arbustive ;
- . une **pose sur sable des pavés**, qui concerne notamment l'ensemble du mail et optimise la pérennité des arbres.

gamme végétale

Les principales essences, **adaptées au réchauffement climatique**, ont été élaborées collectivement avec les jardiniers chargés de l'entretien du secteur centre, et les responsables de la production à la Ville de Tours. Elles sont **aromatiques** pour la plupart, en **référence à la traditionnelle Foire à l'Ail et au Basilic**, indissociable de la place du Grand Marché et de son histoire, en tant que grand marché tourangeau : mimosa, romarin, lavande, thym, ail, sauge, basilic, fenouil, armoise, gatillier, immortelle, laurier blanc, filaire, osmanthe...

mobilier urbain

Une **borne de contrôle d'accès** sur appel régule les accès riverains et les livraisons.

Des **PAVE** (points d'apport volontaire enterrés) situés au nord de la place, participent à la propreté de l'espace public.

Des **corbeilles** de propreté et des cendriers sont répartis et adaptés à la forte fréquentation de la place.

Des **appuis-vélos** incitent à la mobilité douce.

L'**éclairage public** est renforcé, selon un mobilier identique au vocabulaire utilisé dans le Vieux-Tours, et vise à renforcer le sentiment de sécurité en soirée.

Des **bancs** avec assise bois et dossier offrent de multiples possibilités de pause.